

Bulletin viticulture bio n°16

15.07.25

La vigne se situe en moyenne au stade fermeture de la grappe et le début de la véraison s'observe sur les parcelles et cépages les plus précoces du vignoble romand.

L'état sanitaire du vignoble romand est généralement très sain, les baies deviennent peu sensibles aux nouvelles contaminations et il est donc possible de programmer la fin des traitements à l'approche de la véraison. La vigilance est encore de mise concernant l'oïdium. Il convient d'observer fréquemment ses parcelles sensibles pour être certain de ne pas avoir une évolution tardive comme observé fréquemment lors des précédents millésimes.

Sur les parcelles saines, un arrêt des traitements est possible prochainement. Dans les rares parcelles avec des symptômes d'oïdium, de mildiou ou de black-rot, un maintien de la protection est conseillé jusqu'à véraison.

Météo: sec et chaud jusqu'au retour des orages ce week-end

- Orages et averses isolés avec des cumuls parfois conséquents depuis dimanche dernier
- Temps généralement plus sec pour le reste de la semaine (averses pas exclues notamment le long des reliefs).
- Remontée des températures avec des maximas avoisinant les 30°C vendredi.
- Retour des orages dès samedi et de manière plus généralisée dès dimanche après-midi.

Mildiou: vignoble très sain, suivre les parcelles ayant subi des orages plus conséquents et bien protéger le jeune feuillage qui participera activement à la phase de maturation

- Le vignoble est également très sain en termes de mildiou et la pression peut être qualifiée de faible cette année.
- Certaines situations du vignoble romand ayant subi plus de pluies peuvent présenter plus de symptômes sur feuille et également sur grappe.
- Des orages localisés ont encore eu lieu les 2 dernières semaines avec de nouvelles contaminations enregistrées localement.
- Cependant, avec les températures caniculaires, la sporulation des taches était généralement peu intense et on peut donc s'attendre à des contaminations de faible ampleur.
- Le risque de nouveaux dégâts sur grappe est très faible dans les parcelles actuellement saines car la baie devient très peu sensible après la fermeture de la grappe.
- Le but de la protection des prochaines semaines est de maintenir le jeune feuillage sain qui sera le plus actif lors de la phase de maturation en août-septembre.

- Sur les vignes sans aucun symptôme, il est possible de rallonger fortement les intervalles de traitement voire d'envisager l'arrêt de la protection.
- Pour les vignes avec quelques symptômes et qui ont subi des orages conséquents les derniers jours, il est recommandé de continuer à être bien couvert sur les prochaines pluies conséquentes jusqu'à véraison (prochaine en fin de semaine).
- Pour les rares parcelles avec des symptômes conséquents sur feuille et sur grappe, un maintien de la protection à 7-8 jours en anticipant chaque pluie conséquente après lessivage est conseillé jusqu'à la fine véraison.
- Des doses de 100 à 200 g/ha de cuivre métal sont à prévoir selon votre qualité d'application et la présence ou non de symptômes.
- Une pulvérisation plus axée sur le jeune feuillage du haut («traitement de couverture») est conseillée pour les situations saines.
- La bouillie bordelaise (très rémanente en l'absence de lessivage) est généralement utilisée pour ces derniers traitements.

Oïdium: vignoble actuellement très sain, risque faible de nouvelles contaminations au stade actuel mais bien suivre l'état sanitaire jusqu'à la véraison

- Les symptômes sont plus fréquemment observés sur feuille, sur grappe et rafle dans les témoins non traités, les parcelles sensibles ou avec des défauts de protection ou de travaux en vert.
- Ils sont cependant bien moins importants en fréquence et intensité que les précédents millésimes au même stade malgré des conditions météorologiques qui semblaient favorable à l'oïdium cette saison.
- Plus la baie grossit, moins elle devient sensible aux nouvelles contaminations d'oïdium.
 Au stade fermeture, le risque de nouvelles contaminations d'oïdium sur baies est quasinul.
- Cependant, des contaminations d'il y a 2 semaines peuvent ne pas encore être visibles et un mycélium discret mais présent peut continuer à se développer sur les baies jusqu'au tout début de la maturation.
- Au vu de la dynamique tardive de l'oïdium depuis quelques années, il convient de rester prudent et de continuer à observer fréquemment ses situations les plus sensibles.
- Si aucun symptôme n'est observé au stade fermeture de la grappe après une observation minutieuse, il est possible d'arrêter la protection dans les prochains jours ou d'alléger cette protection: lait écrémé, petit lait, bicarbonate seul, soufre à petite dose (I à 2 kg/ha).
- En cas de présence d'oïdium, maintenez la protection jusqu'à véraison au soufre mouillable (3-4 kg/ha) avec la possibilité d'ajouter du bicarbonate dans les éventuelles situations plus problématiques.



 Afin de limiter les problèmes œnologiques, il est préférable d'éviter les poudrages à ce stade d'autant plus pour les raisins destinés à une macération (vin rouge, rosé, orange...) et sur les cépages à grappes compactes: emprisonnement du soufre au sein de la grappe. Des traitements curatifs mouillables avec un volume de bouillie important pour bien pénétrer la grappe offre des efficacités équivalentes (voir les précédentes newsletters).

Black-rot: dans les parcelles avec symptômes, bien maintenir la protection jusqu'à véraison

- Les symptômes sur feuilles se sont intensifiés dans les rares parcelles concernées par des foyers de black-rot mais les dégâts sur grappes restent pour le moment cantonnés aux jeunes baies (pluies intenses de début juin).
- Dans les situations avec symptômes, maintenez la protection cuivre-soufre jusqu'à véraison pour bien protéger les baies. Prévoir 200 g/ha de cuivre métal et 6 kg/ha de soufre.
- Dans les situations peu attaquées, pensez à supprimer au maximum les dégâts présents sur feuille et sur grappe avant qu'elles tombent. C'est le meilleur moyen pour limiter un développement épidémique et difficilement contrôlable les années suivantes.

Rappel: respect des doses annuelles de cuivre

Pour rappel, voici les doses annuelles maximales de cuivre métal selon votre mode de culture:

- 6 kg/ha max par an mais 20 kg/ha max sur 5 ans pour bio fédéral et les parcelles avec contribution «Exploitation de surfaces de cultures pérennes à l'aide d'intrants conformes à l'agriculture biologique».
- 6 kg/ha max par an mais 20 kg/ha max sur 5 ans pour certaines parcelles sensibles du domaine tout en respectant 15 kg/ha max sur 5 ans pour l'ensemble du domaine pour Bio Suisse (annonce obligatoire au contrôleur de toutes les parcelles qui ont eu plus de 4 kg/ha/an), pas de contrôle de la moyenne sur 5 ans avant 2026.
- 4 kg/ha max par an mais 15 kg/ha max sur 5 ans pour Demeter.
- 4 kg/ha max par an pour les PER si pas de cuivre avant fleur.
- 3 kg/ha max par an pour les PER si cuivre avant fleur.
- 3 kg/ha max par an pour Vitiswiss.
- 1.5 kg/ha max pour la contribution «Non-recours aux insecticides, acaricides et fongicides après la floraison» (annoncer le non-respect avant les contrôles).



Faites encore attention au risque de phytotoxicité et d'échaudage

- Des phytotoxicités (coté soleil de l'après-midi) s'observent fréquemment sur feuille et moins fréquemment sur baies suites aux épisodes caniculaires.
- Soyez vigilant aux doses de soufre et aux autres produits et adjuvants pouvant entrainer des phytotoxicités lors de fortes chaleurs.
- Les risques d'échaudage sont également importants cette année avec une maturation qui va être précoce et des effeuillages souvent intenses.
- Limitez le stress hydrique (irrigation, gestion du sol) sur les parcelles et cépages à risque (Gamay, Cornalin, etc.) pour limiter ce phénomène.
- Certains vignerons utilisent également des poudres de roche (kaolin, talc, etc.) pour faire une protection physique et blanche limitant le réchauffement brutal des baies avec le soleil de l'après-midi.

Journée cépages résistants InnoPiwi le 29 août prochain à CHANGINS

Vous trouverez en pièce jointe une invitation pour une journée consacrée aux cépages résistants à Changins dans le cadre du projet InnoPIWI financé par l'OFAG et regroupant le FiBL, CHANGINS, le Weinbauzentrum Wädenswil, Agroscope et la ZHAW.

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire au plus tard le 22 août 2025 par e-mail à info@changins.ch. Attention: le nombre de places est limité!

Liens

Index des produits phytosanitaires (OSAV)

Recommandations pour la protection des végétaux en viticulture (Agroscope)

Liste des intrants 2025 (FiBL)

Toolkit protection phytosanitaire en viticulture (AGRIDEA)

Dosage adapté (Agrometeo)

Pour recevoir le bulletin gratuitement par e-mail, inscrivez-vous auprès de David Marchand (david.marchand@fibl.org).

